# Plan Communal de Sauvegarde - mise à jour 2023

Le **plan communal de sauvegarde** de Boisemont  est consultable en ligne (section: Documents ci-dessous) ou en Mairie pour sa version papier..

La version 2021 a été mise à jour pour refléter le changement d'équipe municipale en 2020, ainsi que la mise à disposition par les services de l'état de nouveaux documents cartographiques dont celui concernant les mouvements de terrain.

La version 2023 a été mise à jour pour refléter le changement de certains contacts et la mise à jour des annuaires des services de sécurité.

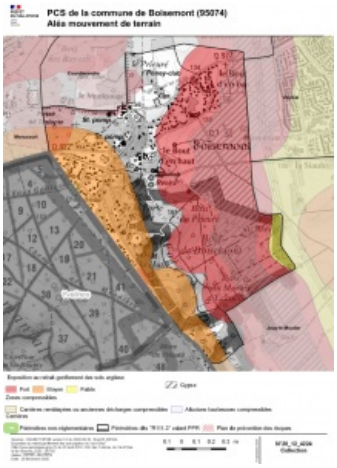


Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

**Il ne s’agit pas de se doter de nouveaux moyens mais d’organiser les moyens déjà existants afin de mettre au point une organisation fonctionnelle et réactive pour faire face aux risques auxquels la commune est exposée.**

Infos pratiques

Le plan communal de sauvegarde s'insrit dans le cadre legislatif défini par le code de la sécurité intérieure,

Pour voir l'article : Plan communal de sauvegarde

Documents
Plan Communal de Sauvegarde 2023 - Boisemont
Liens utiles
Schéma Départemental de Prévention des Risques Naturels (SDPRN)
Plus d'infos sur le site de Legifrance